

Extension de garantie Miele - Les modalités de contrat suivantes s'appliquent :

1. Durée et début de la couverture

- 1.1 Miele Belgique couvre l'appareil par une garantie de 2 ans à compter de la date d'achat de l'unité. Par l'extension de garantie, Miele Belgique couvre le coût des réparations pendant huit années supplémentaires immédiatement consécutives à la période de garantie. La période de validité figure au recto du certificat.
- 1.2 Miele a le droit de procéder à tout moment à des ajustements du tarif. Lorsque vous achetez l'extension de garantie, les tarifs applicables sont ceux figurant sur la liste valide au moment de la signature.
- 1.3 Tous les prix incluent la TVA obligatoire. L'extension de garantie n'est pas assorti de frais d'expédition.
- 1.4 L'extension de garantie vous sera fourni sur site par le technicien ou vous parviendra par e-mail ou par courrier postal, en fonction de la façon dont est passée la commande.
- 1.5 Une réparation de la machine ou la fourniture de pièces détachées ne prolonge pas la période du contrat.

2. Conditions

- 2.1 La machine a été achetée auprès d'un détaillant spécialisé agréé ou directement auprès de Miele dans un pays de l'UE, en Suisse ou en Norvège.
- 2.2 Au moment de l'achat de l'extension de garantie, l'emplacement de l'unité se trouve en Belgique. L'extension de garantie est uniquement valide pour un appareil Miele spécifique dans chaque cas, et n'est pas transférable.
- 2.3 Si le propriétaire de l'appareil change ou si le propriétaire change d'adresse, Miele doit en être informé afin que l'extension de garantie demeure valide.
- 2.4 L'extension de garantie doit être enregistré et souscrit au cours de la période de garantie de 2 ans.
- 2.5 Les services réalisés dans le cadre de l'extension de garantie seront uniquement réalisés au sein de l'Union Européenne, de la Suisse et de la Norvège.
- 2.6 En cas de demande par Miele, le récépissé d'achat et le document sur l'extension de garantie, qui doivent mentionner le nom et l'adresse du client, doivent être fournis.
- 2.7 Une unité bénéficiant de l'extension de garantie est réservée à un usage non commercial.
- 2.8 L'extension de garantie n'est pas disponible pour les machines à café ni pour les repasseuses. Une offre spéciale de service s'applique aux machines à café et aux repasseuses.

3. Couverture et étendue

- 3.1 Il sera remédié gratuitement aux défauts de l'appareil dans un délai raisonnable, par le biais d'une réparation ou d'un remplacement des pièces defectueuses. Tous les frais de déplacement, d'appel, de main d'œuvre et de pièces de rechange sont à la charge de Miele Belgique. Les pièces ou appareils remplacés deviennent la propriété de Miele Belgique.
- 3.2 Les services réalisés dans le cadre de l'extension de garantie peuvent uniquement être réalisés par des agents de maintenance agréés par Miele Belgique.
- 3.3 Si la réparation ne peut être entreprise de façon économique ou si la réparation est impossible, il sera fourni au client un nouvel appareil identique ou équivalent.
Avec un appareil de remplacement, la communication (connectivité) avec d'autres appareils et avec le système existant de l'habitation n'est pas garantie. Comme alternative et si cela est demandé, il peut être procédé au remboursement à la valeur actuelle appropriée sur le marché. Si le remboursement par Miele à la valeur courante sur le marché de l'appareil est effectué, l'extension de garantie devient caduque. Si la machine est remplacée, la période de couverture restante prévue par l'extension de garantie est transférée sur la nouvelle unité.
- 3.4 L'extension de garantie ne couvre aucune autre prétention pour dommage contre Miele Belgique, sauf dans des cas découlant d'une négligence caractérisée ou intentionnelle de la part de l'agent technique de maintenance mandaté par Miele Belgique ou en cas de responsabilité découlant d'une blessure mortelle, d'une blessure physique ou d'un dommage à la santé.
- 3.5 La fourniture des consommables et accessoires n'est pas couverte par le présent contrat.

4. Restrictions

L'extension de garantie Miele ne couvre pas le coût des réparations si le défaut est la conséquence d'un des points suivants :

- 4.1 Installation incorrecte, par exemple non-respect des réglementations de sécurité pertinentes et des instructions écrites de fonctionnement et d'installation.
- 4.2 Utilisation et fonctionnement inappropriés, par exemple utilisation de détergents ou produits chimiques non appropriés, de poussière de construction ou de toner.
- 4.3 Une machine achetée dans un autre état membre de l'UE, en Suisse ou en Norvège peut ne pas être appropriée pour une utilisation ou peut être soumise à des restrictions d'utilisation du fait de spécifications techniques différentes.
- 4.4 Facteurs externes tels qu'un dommage provoqué par le transport, un impact et une secousse, des conditions environnementales non clémentes ou un phénomène naturel.
- 4.5 Réparations ou modifications non réalisées par des agents de maintenance formés et agréés par Miele.
- 4.6 Dommage sur des accessoires non-standard, non-utilisation de pièces détachées d'origine Miele ou d'accessoires agréés par Miele.
- 4.7 Variations des conditions d'alimentation électrique dépassant les tolérances prescrites par le fabricant.
- 4.8 Non-respect du mode d'emploi quant à l'exécution du nettoyage et de l'entretien de l'appareil.

5. Protection des données

Les données personnelles servent uniquement à exécuter les clauses de l'extension de garantie sont utilisées dans le respect intégral de la loi sur la protection des données personnelles.

6. Droit de résiliation

Vous avez 14 jours pour résilier le présent contrat, si vous le souhaitez, sans justification. La période de résiliation prendra fin 14 jours après la conclusion de cet accord. Pour faire valoir votre droit de résiliation, vous devez nous informer (Miele Belgique, Z.5 Mollem 480, 1730 Mollem – tél 024511616 – mail : info@miele.be) de votre décision de résilier ce contrat par une déclaration claire et sans équivoque (envoi d'une lettre par service postal, télécopie ou courrier électronique, par exemple). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de résiliation joint, mais ce n'est pas obligatoire. Pour respecter l'échéance, il vous suffit de nous faire parvenir votre courrier de demande de résiliation avant la fin de la période autorisée de 14 jours.

Effets de la résiliation

Si vous résiliez le présent contrat, nous vous rembourserons tous les règlements que vous nous avez versés, y compris les frais de livraison (à l'exception des coûts supplémentaires résultant de votre choix personnel d'utiliser un type de livraison autre que la livraison standard la moins onéreuse initialement proposée), dans un délai raisonnable et, dans tous les cas, dans un délai maximum de 14 jours à compter de la date à laquelle nous avons reçu votre courrier de résiliation. Nous effectuerons les remboursements via le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous en avez expressément convenu autrement. Dans tous les cas, vous n'encourez aucun frais découlant desdits remboursements.

Si vous avez demandé l'activation des services pendant la période de résiliation, il vous sera réclamé un montant proportionnel à la durée effective d'utilisation des services. Ce montant sera calculé par rapport à la couverture complète du contrat et couvrira la période jusqu'à la date à laquelle vous nous avez communiqué votre désir de résiliation.

Modèle de formulaire de résiliation

(Veuillez remplir ce formulaire et nous le retourner uniquement si vous souhaitez mettre un terme à l'extension de garantie)

- À l'attention de Miele Belgique, Z.5 Mollem 480, 1730 Mollem – tél 024511616 – mail : info@miele.be
 - Je/Nous soussigné(e)(s) (*) notifie(ons) par la présente vouloir résilier mon/notre contrat de vente (*) portant sur les marchandises suivantes (*)/les services suivants (*),
 - Commandés le (*)/reçus le (*),
 - Nom du(des) client(s),
 - Adresse du(des) client(s),
 - Signature du(des) client(s) (uniquement si ce formulaire est rédigé sur papier),
 - Date
- (*) Rayer la mention inutile.